



La place de la santé au travail dans la santé publique

dossier

Un domaine immense...

Les facteurs professionnels pèsent d'un grand poids sur la santé des populations. Les maladies d'origine professionnelle sont nombreuses et diverses : cancers, troubles de l'audition, affections respiratoires, affections articulaires et troubles musculo-squelettiques, troubles psychologiques et dépressifs, troubles dermatologiques et allergiques, asthmes professionnels, troubles de la reproduction, maladies cardio-vasculaires, etc. Ces facteurs de risque sont eux-mêmes très nombreux et de natures variées : nuisances chimiques, physiques et biologiques, contraintes physiques et posturales, de charge mentale et de stress, d'horaire, de rythme de travail, etc. Au total, les risques professionnels ne concernent pas une pathologie ou un déterminant, mais un monde immense.

...peuplé...

La santé au travail est un domaine qui fait depuis longtemps l'objet d'un encadrement particulier. Il existe une administration spécifique, de nombreux textes législatifs et réglementaires, des structures gestionnaires associant les « partenaires sociaux » au niveau des entreprises, des organismes de Sécurité sociale, de l'État, d'organismes de recherche. Il existe également des corps de professionnels, au premier rang desquels il faut placer les médecins du travail, les médecins inspecteurs du travail et de la main-d'œuvre travaillant dans les directions régionales de l'emploi et de la formation professionnelle.

...mais largement inexploré...

Les risques pour la santé susceptibles d'être générés par les conditions de travail et les expositions professionnelles sont dans l'ensemble mal connus et sous-estimés. Ces défaillances concernent aussi bien la connaissance scientifique des effets sur la santé des facteurs professionnels que la connaissance de la fréquence des expositions et des problèmes de santé au niveau de la population française. On ne dispose que de très peu d'indicateurs fiables sur les conditions de travail et sur leurs effets en matière de santé. En 1999, la création d'un département Santé Travail, au sein de l'Institut de veille sanitaire (InVS), a constitué une innovation particulièrement intéressante, mais cette structure, encore récente, reste largement sous-dimensionnée.

...et marginalisé

Le monde de la santé au travail en France est composé de multiples structures et d'acteurs spécialisés, mais ceux-ci exercent leur activité en dehors du monde de la santé publique. La plupart des structures spécialisées de l'État, celles des entreprises, la tutelle des médecins du travail sont toutes en dehors du champ couvert par les organismes de santé publique et n'ont aucune interaction formalisée avec ces derniers ; la gestion financière des risques pour la santé d'origine professionnelle est exercée par une branche particulière du régime général de la Sécurité sociale.

On observe cependant à l'heure actuelle une volonté de décloisonnement de la santé au travail. Ainsi, le ministère de la Santé a souhaité intégrer en 1999, au sein du nouvel Institut de veille sanitaire, un département dédié à la surveillance épidémiologique des risques professionnels, afin de compléter le dispositif existant en développant des activités de surveillance de la santé et de veille à l'échelle de la population. Cette décision indiquait une volonté d'intégrer la santé au travail dans les politiques de santé publique. Le plan gouvernemental Santé au travail est venu confirmer en 2005 cette volonté, par la création (par ordonnance de septembre 2005) d'une agence publique chargée de la question de la santé au travail (Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail), rattachée notamment aux ministères du Travail et de la Santé. L'InVS se voit, quant à lui, conforté dans son rôle de surveillance de la santé des populations et d'investigation épidémiologique.

Espérons que ce numéro d'*Actualité et dossier en santé publique* contribuera à mieux faire connaître au monde de la santé publique les problèmes actuels de la santé au travail. 🇫🇷

Marcel Goldberg
Professeur d'épidémiologie
et de santé publique,
Inserm Unité 687
et département Santé Travail
de l'Institut national
de veille sanitaire